**Termes de référence pour l’évaluation à mi-parcours de l’UNDAF 2014-2018**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu :** | Cotonou, Bénin |
| **Date limite de candidature :** | 31 Août 2016 |
| **Type de contrat :** | Contrat de service institutionnel ou professionnel |
| **Langues requises :** | Français et Anglais |
| **Date de commencement :** | 15 Septembre 2016 |
| **Durée du contrat :** | 35 jours de travail |

1. **CONTEXTE**

En janvier 2010, le Gouvernement du Bénin a adhéré en tant que pays volontaire de la mise en œuvre la réforme des Nations Unies connue sous « *Delivering as One* » (DaO) ou initiative « Unis dans l’action ». L’engagement à cette réforme mène le Système des Nations Unies (SNU) au Bénin à travailler dans un cadre commun de planification et d’améliorer la coordination et la cohérence de ses interventions afin de mieux aligner son appui aux priorités nationales pour atteindre de meilleurs résultats de développement. Allant dans cette perspective, en 2013, le Gouvernement du Bénin a adopté le Plan-cadre des Nations Unies pour l’assistance au développement (UNDAF) pour la période 2014-2018. Réunissant toutes les interventions du SNU au Bénin, ce plan-cadre est aligné sur les priorités nationales déclinées dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté SCRP (2011-2015).

Il est articulée autour de six axes de coopération :  i) croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité de genre et protection sociale ; ii) santé, y compris le VIH/SIDA, les maladies non transmissibles, la nutrition, la planification familiale et l’assainissement de base ; iii) éducation de base ; iv) protection contre la vulnérabilité sociale et les abus ; v) gouvernance, participation et décentralisation ; vi) environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques. L’opérationnalisation de l’UNDAF est faite à travers son Plan d’Actions Commun du SNU décliné annuellement en plan de travail dont le suivi est effectué en temps réel à travers la plateforme de suivi en ligne [www.suivi-undaf-benin.org](http://www.suivi-undaf-benin.org).

En soutien à la mise en œuvre de l’UNDAF, l’Equipe Pays a développé dans le domaine des opérations, le « *Business Operation Strategy* » (BOS). Il a été le résultat des travaux des différents groupes de travail des opérations, à savoir, ressources humaines, administration, ICT, approvisionnement et finances. La mise en œuvre de cette stratégie a déjà commencé. Des accords à long terme (LTA) ont été établis dans le domaine du transport aérien, transit et restauration. Pour assurer une appropriation du BOS par tout le système, le staff du programme a été formé sur cette stratégie et une réflexion a été initiée sur la manière dont le BOS pourrait appuyer l’UNDAF.

L’année 2016 représente la troisième année de mise en œuvre de l’UNDAF et marque la première année de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Aussi, le contexte national est-il marqué par la mise en place depuis avril 2016 d’un nouveau Gouvernement avec une nouvelle ambition de développement du pays.

Conformément au mécanisme de suivi et d’évaluation du Plan d’Action de l’UNDAF, il est prévu, après deux années de mise en œuvre de la stratégie, une revue à mi-parcours. Pour la conduite de cette revue à mi-parcours de l’UNDAF, le Bureau du Coordonnateur Résident envisage le recrutement d’un bureau d’étude pour réaliser l’évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l’UNDAF, dont le rapport servira de base pour le processus de la revue.

1. **OBJECTIFS DE CETTE EVALUATION A MI-PARCOURS**

L’objectif de l’évaluation à mi-parcours est de faire le bilan analytique de la progression vers l’atteinte des effets escomptés et des changements opérés notamment dans les zones de concentration. Elle devra permettre aux agences du SNU et au Gouvernement de disposer des informations descriptives et analytiques sur la conception et la mise en œuvre de l’UNDAF et de formuler des recommandations pertinentes pour le reste du cycle de programmation. Cette évaluation qui s’inscrit dans le cadre de la revue à mi-parcours permettra d’apprécier les efforts conjoints du Gouvernement et des agences du SNU en faveur du développement socio-économique du Bénin. C’est un exercice conjoint du SNU et des Autorités nationales portant sur un examen des résultats obtenus dans le cadre de la coopération du SNU dans le pays.

De manière spécifique, il s’agira de :

* analyser la pertinence, l'efficacité, la cohérence et la durabilité dans la réalisation de résultats convenus dans l’UNDAF et de son plan d’action et leur contribution aux efforts de développement nationaux en tenant compte des thématiques de développement émergeants ;
* ressortir et évaluer les résultats obtenus au cours des deux premières années de mise en œuvre de l’UNDAF ;
* identifier les principales contraintes rencontrées par les agences du SNU et les partenaires d'exécution ;
* documenter les leçons apprises et faire des recommandations pour surmonter les difficultés pour la période restante de la mise en œuvre de l’UNDAF;
* analyser l'adéquation du dispositif de suivi, le fonctionnement des différentes instances du dispositif de suivi et d’évaluation ;
* évaluer le cadre de mesure des résultats de l’UNDAF ;
* évaluer les gaps de financement et le manque de ressources pour la mise en œuvre et examiner le cadre de ressources de l’UNDAF au besoin ;
* fournir des intrants pour la préparation ou la révision des plans de travail annuels et ajuster le BOS et le plan de suivi & évaluation au besoin ; et
* assurer que l’UNDAF soit sensible au genre et adhère aux principes des droits humains et de mise en œuvre des arrangements.

1. **METHODOLOGIE DE BASE**

La démarche méthodologique pour cette évaluation à mi-parcours de l’UNDAF et de son plan d’action sera basée d’une part sur les normes standards de l’UNDG et de l’UNEG et d’autre part sur les principes d’évaluation de l’OCDE/DAC. Cette démarche devra être inclusive et impliquera toutes les parties prenantes au processus de développement du Bénin et couvrira la période de juillet 2013 à mars 2016.

En termes de supervision et de suivi du processus, le Comité Programme assurera la supervision générale de l’évaluation. Le Bureau du Coordonnateur Résident assurera en collaboration avec l’Unité de Gestion et de Coordination de l’UNDAF au niveau du Gouvernement (UGC-UNDAF une meilleure coordination du processus.

La démarche prévoit une analyse de l’ensemble de la documentation produite dans le cadre de la mise en œuvre de l’UNDAF. Il s’agit notamment du plan d’action de l’UNDAF, des rapports de progrès de l’UNDAF, du cadre de mesure des résultats, des projets conjoints, des plans de travail annuel de l’UNDAF, du plan intégré de suivi & évaluation et de recherche (PISER), du BOS, et de la stratégie de mobilisation de ressources. Cette démarche devrait aussi inclure des entretiens auprès de toutes les parties prenantes au processus de mise en œuvre de l’UNDAF, à savoir, les agences signataires de l’UNDAF, les ministères impliqués dans la mise en œuvre de l’UNDAF, les partenaires d’exécution, la société civile et des Partenaires Techniques et Financiers du Bénin.

Cette évaluation à mi-parcours sera examinée sous cinq angles: la pertinence, l'efficacité, l’efficience, la durabilité et la cohérence. Elle abordera à cet effet, entre autres, les questions suivantes :

**Pertinence**

* Dans quelle mesure l’UNDAF est-il adapté aux orientations nationales déclinées dans la SCRP ? et de l’agenda de développement post-2015 ?
* Dans quelle mesure le SNU au Bénin répond efficacement aux priorités urgentes et émergentes qui n’ont pas figuré à l'origine dans l’UNDAF ?
* Dans quelle mesure le cadre de mesure des résultats (indicateurs, cibles) reste pertinent ?
* Dans quelle mesure les agences des Nations Unies s’assurent-elles que les principes des droits humains, d’équité et de l’égalité de genres soient adéquatement pris en compte dans l'ensemble de l’UNDAF (notamment, à travers le plan d’action, le plan de travail annuel et leur mise en œuvre)?
* Dans quelle mesure les populations les plus vulnérables sont-elles impliquées (approche participative) et profitent de la mise en œuvre de l’UNDAF ?
* La matrice des résultats de UNDAF est-elle toujours d'actualité au regard des nouvelles priorités nationales et internationales (ODD, COP21) et de nouvelles thématiques de développement ?

**Efficacité**

* Quels sont les principales réalisations et leur contribution aux résultats de la SCRP?
* Quels sont les principaux enseignements tirés depuis la mise en œuvre de l’UNDAF ?
* Quel est le niveau de réalisation du cadre de mesures des résultats de l’UNDAF ?
* Dans quelle mesure la mise en œuvre des projets conjoint contribuent-elle aux résultats de l’UNDAF ?
* Quelles sont la contribution, les lacunes et les opportunités de nouveaux progrès, au développement du pays
* Quels sont les principaux goulots d'étranglement qui entravent l’atteinte des résultats de l’UNDAF ?
* Quelles sont les modifications nécessaires pour rendre l’UNDAF « *fit for purpose* »?
* Quels les points d'entrée nécessaires pour accroître la pertinence du SNU au Bénin à répondre aux priorités nationales et à l’agenda mondial du développement durable;

**Efficience**

* Dans quelle mesure y a-t-il eu utilisation judicieuse et optimale des ressources financières, matérielles et humaines pour l’atteinte des résultats ?
* Quels sont les facteurs de gestion qui ont contribué ou réduit l'efficience de la mise en œuvre de UNDAF ?
* la capacité de mobilisation des ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre de l’UNDAF
* Quels sont les obstacles structurels liés à une mobilisation efficace des ressources financières ?
* Quel est le niveau de mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources ?
* En quoi la mise en œuvre des projets conjoint a-t-elle contribué à la réduction des coûts de transaction ?
* Quel est le niveau de mise en œuvre du BOS ? dans quelle mesure a-t-elle contribué à la réduction des coûts de transaction ?

**Durabilité**

* Dans quelle mesure et de quelle façon les capacités nationales ont-elles été renforcées au sein du gouvernement et de la société civile pour assurer la durabilité des acquis de l’UNDAF ?
* Quelles sont les complémentarités, la collaboration et les synergies favorisées par la mise en œuvre de l’UNDAF et qui ont contribué à une plus grande durabilité des résultats ?
* Quelles sont les interventions clés de l’UNDAF qui pourraient se poursuivre sans le soutien des agences des Nations Unies au Bénin ?
* Quels sont les domaines d'intervention qui pourrait être mis à l'échelle par le  
  Gouvernement ?

**Cohérence**

* Quelle est la cohérence interne de la stratégie, c'est-à-dire la concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs ?
* Quelle est la cohérence externe de la stratégie : son rôle dans la mobilisation des autres partenaires et le degré de leur implication pour la réalisation des activités ?

Cette méthodologie devra être considérée comme une base minimale sur laquelle le cabinet/bureau d’études devra s’appuyer en vue de l’élaboration d’une méthodologie plus globale pour l’atteinte des objectifs de cette évaluation.

1. **CALENDRIER, RESULTATS ATTENDUS ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE L’EVALUATION**

A la signature du contrat, la documentation nécessaire pour l’exercice sera remise au cabinet/bureau d’études. L’évaluation à mi-parcours de l’UNDAF est prévue pour se tenir entre septembre et Novembre 2016, avec une durée de 35 jours ouvrables d’exercice selon le calendrier ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Livrables** | **Temps alloués** |
| Préparation et réunion de démarrage du travail en vue de valider la méthodologie et le plan de travail détaillé proposé par le cabinet/bureau d’études | Rapport de réunion de démarrage | 3 jours |
| Revue de la documentation  Conduite des entretiens avec toutes les parties prenantes  Visites de terrain  Présentation et validation des premiers résultats | Premier draft des résultats de l’évaluation à mi-parcours de l’UNDAF | 22 jours |
| Insertion des commentaires reçus des toutes les parties prenantes  Finalisation et soumission au Gouvernement et au SNU Bénin | Rapport final de la revue à mi-parcours de l’UNDAF | 10 jours |
| **Nombre total de jour** | | 1. **jours** |

**Livrables et restitutions**

Il est attendu du cabinet/bureau d’études de produire les livrables ci-après :

* **Rapport de réunion de démarrage :**
* **Rapport initial de la mission**
* **Premier draft des résultats de l’évaluation** :
* **Le rapport de l’atelier de validation** :
* **Rapport final de l’évaluation à mi-parcours de l’UNDAF**

Le rapport ne sera définitivement accepté qu’après validation de l’ensemble des recommandations par le comité de pilotage de l’évaluation qui est le comité de pilotage l’UNDAF.

**Modalité de paiement**

Le paiement du cabinet/bureau d’études se fera selon les étapes suivantes :

* 30% : après l’adoption de la méthodologie telle que définie dans le rapport de démarrage des activités
* 40% : après la présentation du draft des résultats de l’évaluation
* 30% : après la validation finale du rapport de l’évaluation

1. **COMPOSITION DE L’EQUIPE PAR LE CABINET/BUREAU D’ETUDE**

L'évaluation sera confiée à un cabinet/bureau d'études qui mettra à la disposition du SNU Bénin une équipe constituée d’un Chef de mission et d’un expert national.

Le chef de mission devrait avoir les qualifications ci-après :

* Au moins un Master en sciences sociales ou équivalent en économie, sciences politiques, planification ou en statistique;
* Avoir au moins 10 ans d’expérience en matière de recherches et d’évaluation des projets et des programmes de coopération ;
* Bonne compréhension et connaissance du Système des Nations Unies et de ses outils de programmation conjointe ;
* Bonne connaissance du Bénin et de sa stratégie de développement ;
* Expérience dans le domaine du genre et /ou de l’approche droits humains ;
* Expérience dans la Gestion Axée sur les Résultats ;
* Expérience dans le domaine des OMD et une bonne connaissance des ODD ;
* Fortes capacités rédactionnelle et analytique avérées ;
* Expérience substantive en recherche dans les domaines des sciences politiques, politiques publiques ou études de développement en relation avec l’évaluation ;
* Expérience pratique en tant que superviseur d’une équipe de travail similaire.

L’expert national devrait avoir les qualifications ci-après :

* Au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, ou en statistiques ;
* Avoir au moins 5 ans d’expérience en matière de recherches et d’évaluation des projets et des programmes de coopération ;
* Expérience dans le domaine du suivi & évaluation de programmes ;
* Avoir une grande familiarité avec les structures et institutions nationales ;
* Bonne connaissance de la stratégie nationale de développement (SCRP, OSD, Alafia 2025) et des politiques sectorielles ;
* Expérience en matière de suivi du cadre stratégique national de développement ;
* Bonne communication et capacité de rédaction ;
* Bonne connaissance du Système des Nations Unies serait un atout.

1. **EVALUATION**

**6.1 Evaluation technique**

L’évaluation des offres se fera sur la base de la grille d’évaluation technique suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Récapitulatif des formulaires d’évaluation des Propositions techniques** | | **Notes maximum** |
| **1** | **Projet de plan de Travail, approche méthodologique et chronogramme (30 points)** | |
| 1.1. | La méthodologie développée et la modalité de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDR | 10 |
| 1.2. | Les activités proposées sont cohérentes et réalistes | 5 |
| 1.3. | Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont compris et spécifiés | 10 |
| 1.4. | L’échéancier de réalisation fait preuve de réalisme | 5 |
| **2** | **Expérience et réputation des deux experts (55 points)** | |
| 2.1. | Le chef de mission dispose du niveau de formation académique adéquat | 5 |
| 2.2. | Le chef de mission dispose d’au moins 10 ans d’expérience, notamment en matière d’évaluation des projets et programmes de développement | 5 |
| 2.3 | Le chef de mission dispose de de trois expériences, pertinentes en matière d’évaluation des programmes de coopération | 15 |
| 2.4 | Le chef de mission a une expérience antérieure dans la réalisation d’évaluations similaires au cours des 05 dernières années | 5 |
| 2.5 | L’expert national dispose du niveau de formation académique adéquat | 5 |
| 2.6 | L’expert national dispose d’au moins 5 ans d’expérience, notamment en matière en matière d’évaluation des projets et programmes de développement | 5 |
| 2.7 | L’expert national dispose de deux expériences pertinentes en matière d’évaluation des programmes de coopération | 10 |
| 2.8 | L’expert national a une expérience antérieure similaire au cours des 05 dernières années | 5 |
| **3** | **Réputation et Expérience du Cabinet (15 points)** | |
| 3.1. | Réputation et expérience générale du cabinet | 5 |
| 3.2. | Expérience du cabinet dans les travaux similaires | 10 |
|  | **Total** | **100** |

**La note minimale pour la qualification technique est de 70 points sur 100.**

**La méthode combinée (70% pour l’offre technique et 30% pour l’offre financière) sera retenue pour la sélection finale.**

**6.2 Evaluation Financière**

La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante :

Sf=100 x Fm /F, où Sf est le score financier, Fm est la proposition la moins disante et F le prix de la proposition considérée

**6.3 Evaluation finale**

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ;

Les pondérations attribuées aux propositions techniques et financières sont :

T= 0,70 et F=0,30.

1. **CANDIDATURES**

L’appel à candidature est ouvert à tout cabinet/bureau d’études ayant une expérience dans l’évaluation des politiques publiques ; et pouvant fournir le minimum de compétences requises (Expert International et Expert National conformément aux TDRs)

Les dossiers de candidatures doivent être composés comme suit :

* **Offre technique**
* la lettre de soumission
* Profil du cabinet/bureau (expertise, missions similaires, expériences,…..)
* la note de compréhension de la mission ;
* la note méthodologique détaillée ;
* le chronogramme détaillé de la mission ;
* les CV et formulaires P11 des nations unies des consultants ainsi que copie du (des) diplôme(s) et attestations ;
* Les références techniques du cabinet/bureau pour les missions similaires
* les références techniques des consultants sur les missions similaires.
* **Offre financière** détaillée et complète pour la durée de la mission (suivant le canevas ci-dessous).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **RUBLRIQUE** | **PU/J** | **NOMBRE DE JOURS** | **TOTAL** |
| **HONORAIRE** |  |  |  |
| Expert international |  |  |  |
| Expert national |  |  |  |
| **DSA/Perdiens (S’il y a lieu)** |  |  |  |
| **COMMUNICATION** |  |  |  |
| **RAPORTAGE** |  |  |  |
| **DEPLACEMENTS** |  |  |  |
| **AUTRES FRAIS (A préciser)** |  |  |  |
| **TOTAL** |  |  |  |

1. **MODALITES DE SOUMISSION**

Se référer à l’avis